

À pied • À vélo • En covoiturage • En bus

LE DES mobilités

Bouger autrement à Cugnaux !

Toutes les clés pour adopter des modes de transports doux ou alternatifs à la voiture

Contribuer à faire de Cugnaux un environnement plus apaisé, avec une meilleure qualité de l'air, une circulation plus fluide ainsi qu'une meilleure communication entre usagers.

Aujourd'hui, faire évoluer nos comportements individuels est essentiel pour pouvoir lutter efficacement contre le changement climatique. **Les transports** participent à **30 % des émissions de gaz à effets de serre** (GES) en France et la voiture en est la principale source : réduire notre usage de la voiture permettrait donc de réduire considérablement notre empreinte carbone.

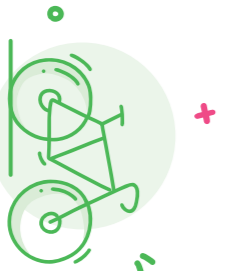
Entre territoires, tous les habitants ne disposent pas des mêmes équipements pour se déplacer garantissant une égale mobilité de tous. Ce constat est particulièrement vrai en zone périurbaine où le recours à la voiture individuelle apparaît très souvent comme l'unique solution aux déplacements domicile-travail. A Cugnaux, la Ville vous propose une palette d'outils et de services pour limiter autant que possible ces déplacements subis. Découvrez quelques conseils pour changer vos habitudes : à vous de jouer !

Pourquoi choisir un mode alternatif à la voiture individuelle ?

Plus rapide pour les courtes distances
 Plus rapide pour les courtes distances, le vélo est le mode de déplacement le plus efficace pour les trajets du quotidien. Il vous permet de vous déplacer partout et de finir avec les soucis de stationnement.

Plus économique
 Le coût annuel moyen d'une voiture est de 6 000 € contre 100 € pour un vélo. De nombreuses aides financières existent pour financer les mobilités douces. Pensez à la marche, c'est gratuit !

Bon pour l'environnement
 16 % des émissions nationales de GES* correspondent à notre usage de la voiture individuelle. Se déplacer autrement est un levier majeur pour agir au quotidien contre le changement climatique.



Le vélo est toujours plus économique que la voiture, et en ville, sur moins de 6 km, c'est même plus rapide !

*Gaz à effets de serre



Pour plus d'informations sur les bonnes pratiques et les règles de conduite à adapter pour le partage de l'espace public, vous pouvez consulter le **Code de la rue** de Toulouse Métropole.



*Aides sous conditions de ressources



+ d'infos

Le Forfait mobilité durable, permet aux employeurs qui le souhaitent de participer à la prise en charge des frais de transports durables, des trajets domicile-travail de leurs employés. Le montant est fixé par l'employeur qui en retire des avantages fiscaux.



+ d'infos

La réduction d'impôts est disponible pour les entreprises qui mettent à disposition gratuitement des vélos à leurs employés, à condition que l'entreprise puisse justifier que les vélos sont utilisés pour les trajets domicile-travail.



Pour les entreprises



+ d'infos

Toulouse Métropole propose des aides à l'achat, à la location voire à la transformation, de vélos. L'aide peut aller jusqu'à 600 € pour l'achat d'un vélo cargo avec assistance électrique.



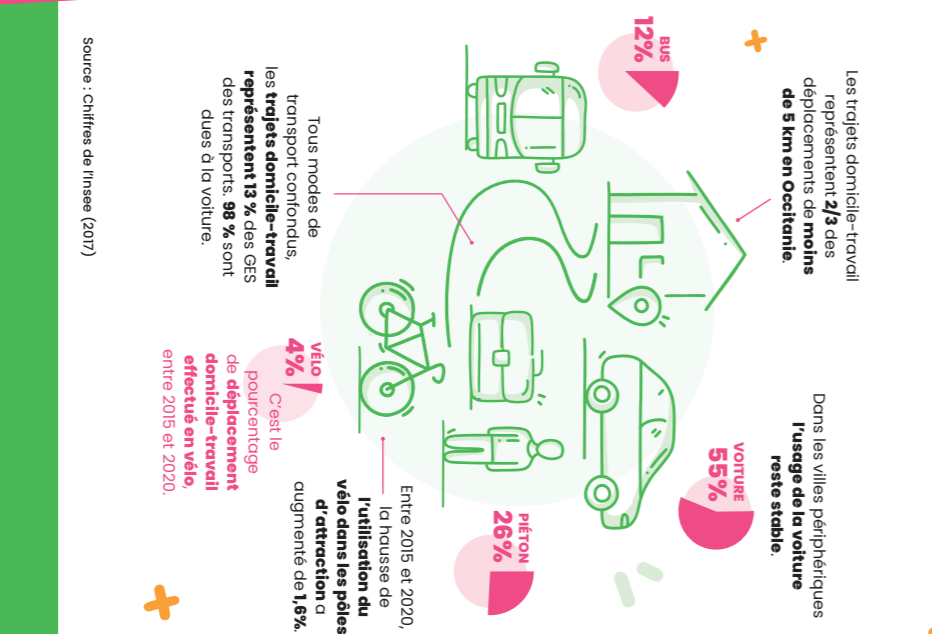
+ d'infos

Pour l'achat d'un vélo, l'État offre un bonus de 150 € maximum pour un vélo classique et un bonus de 400 € maximum pour un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion.



Pour les particuliers

Chiffres clés en France et dans la région Occitanie



Les zones de rencontres

Elles autorisent les piétons à circuler sur la chaussée : **ils sont prioritaires** sur tous les autres usagers. Les véhicules doivent limiter leur vitesse à **20km/h**. La Ville de Cugnaux a souhaité développer ces espaces afin d'encourager la cohabitation entre tous les usagers, pour favoriser les commerces de centre-ville et pour réduire les nuisances sonores et les accidents.

Matérialisée par des pavés, une zone de rencontre a été créée en centre-ville, **entre la place de l'Église et la rue du Pré-Vichinal**.

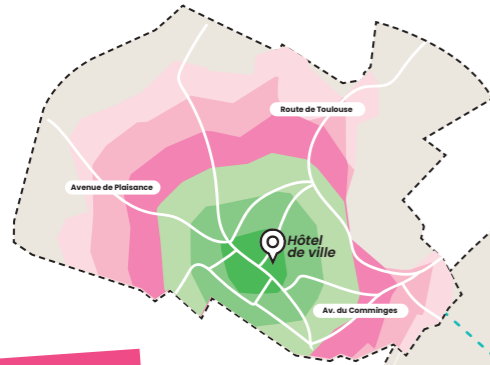


Les trajets à pied

Pour les petits trajets, rien ne vaut la marche à pied ! Se rendre à la boulangerie ou accompagner son enfant à l'école à 600 mètres prend moins de 15 min aller-retour. C'est meilleur pour la santé, pour le budget et pour la planète !



- 5 min
- 10 min
- 15 min
- 20 min
- 25 min
- 30 min



LE SAVIEZ-VOUS ?

+ 2 ans d'espérance de vie avec 75 min de marche par semaine

Se déplacer à vélo

- 5 min
- 10 min
- 15 min
- 20 min



Les équipements



Obligatoires

- Casques enfants (-12 ans)
- Siège adapté et homologué enfants (-5 ans)
- Feu et dispositif réfléchissant rouges (catadioptr)
- Dispositif réfléchissant de pédale orange
- Dispositif réfléchissant de roue orange
- Feu jaune ou blanc et dispositif réfléchissant blanc
- Avertisseur sonore
- Freins avant et arrière

Fortement conseillés

- Casque (+12 ans)
- Gilets rétro-réfléchissant
- Rétroviseur
- Pneus correctement gonflés
- Antivol en U
- Écarteur de danger



LE SAVIEZ-VOUS ?

4 pleins d'essence, c'est la valeur d'un vélo !

30 min d'activités physique par jour, permet de diminuer de 30 % le risque d'accident cardiovasculaire

Utiliser les transports en commun



Se déplacer en transports en commun, c'est également profiter d'autres activités (lire, écouter de la musique, etc.).

Par ailleurs, pour celles et ceux qui sont en activité, l'abonnement est obligatoirement pris en charge à 50 % par l'employeur.

En complément des solutions de transport en commun du réseau Tisséo, la Ville propose un transport municipal gratuit à la disposition des Cugnalais et Cugnaises qui circulent de la manière suivante :

- **1 itinéraire de 7 rotations le matin** (de 7h20 à 12h09).
- **en service TAD (transport à la demande),** les lundis, mardis et jeudis après-midi de 13h45 à 17h15.



Des rues plus sûres, plus fluides et plus conviviales...

C'est ce que souhaite la ville de Cugnaux en partenariat avec Toulouse Métropole en abaissant la vitesse à 30 km/h dans la grande majorité des rues. Pour une ville :

- Plus conviviale**
Fluidité du trafic et diminution de la pollution
- Plus paisible**
Réduction des nuisances sonores
- Plus sûre**
Augmentation du champ de vision



La voiture partagée



L'application "Covoitéo" met en relation des voyageurs qui effectuent le même trajet quotidien. Le covoiturage, c'est une économie d'environ 97 €/mois ! C'est aussi moins de véhicules sur les routes, une meilleure qualité de l'air et un bon moyen de rencontrer de nouvelles personnes.

2 aires de covoiturage disponibles :

- Le parking chemin de Tucaut
- Rue Alfred-Sauvy (rond-point Claude-Tillon)

● Linéo 11	● Navette municipale	● Arrêts Tisséo	 Zone de rencontre
● Ligne 321	● Réseau cyclable structurant (voie verte, piste cyclable, bande cyclable)	● Arrêts Navette municipale	
● Ligne 87	● Réseau cyclable en projet ou en construction	● Vitesse de circulation 50	
● Ligne 58	● Voie partagée (CVCB ou double sens cyclable marqué)		
● Ligne 85	● Lignes demandées par la commune à Tisséo Portet • Francazal • Cugnaux • Tournefeuille • Colomiers et Cugnaux-Plaisance-du-Touch		